

Priorité Education

Les secrétaires fédéraux à l'Education et les membres de la commission nationale Education nationale se sont réunis le 10 décembre à Paris. Ces rencontres ont manifesté la volonté d'une remobilisation du Parti dans ce domaine essentiel.

1 - Il faut d'abord faire connaître ce qui est fait. Le budget 1989 de l'Education nationale va déjà au-delà des engagements chiffrés inscrits dans "La lettre à tous les Français" de François Mitterrand. Ce budget prévoit 12.382 créations d'emploi (contre 4.689 suppressions d'emploi en 1987...). De plus, Lionel Jospin a annoncé au cours de la discussion budgétaire 500 postes supplémentaires pour l'enseignement supérieur, et le 18 novembre dernier, 1.800 postes de plus pour faire face à la prochaine rentrée.

2 - Des négociations vont s'ouvrir prochainement. Elles porteront à la fois sur la rénovation du système éducatif et sur la revalorisation des salaires des enseignants. Elles doivent aboutir à une loi d'orientation. Il ne nous appartient pas de préjuger de la négociation. Mais la nature de la démarche du gouvernement, telle qu'elle a été récemment explicitée par Michel Rocard et Lionel Jospin est importante. Il s'agit de rendre l'école plus efficace, de rénover méthodes et programmes, de revoir les rythmes scolaires, l'organisation du travail scolaire de manière à permettre la réussite de chaque jeune. L'une des conditions de ce renouveau est une revalorisation des statuts et des carrières des personnels de l'Education nationale. La future loi devra être un contrat passé devant le pays, lisible et compréhensible par tous, si nous voulons créer une vraie mobilisation autour d'elle. L'enjeu est de taille, puisqu'il s'agit de la priorité du gouvernement et du septennat.

3 - Nous avons décidé l'organisation d'une journée sur "La commune et l'école", fin janvier ou début février, dans la perspective des municipales. D'autre part, six groupes de travail largement ouverts ont été mis ou remis en place : formation professionnelle ; enseignement supérieur ; les personnels ; le service public et ses partenaires ; stratégie de la réussite ; le crédit formation.

Pour tout renseignement, s'adresser à Brigitte Godet, au Parti (tél. : 45.56.78.63).